



Assemblée générale

Cinquantième session

Distr. Générale

25 septembre 1996
Original : anglais

Point 123 a) de l'ordre du jour

Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégellement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégellement (FNUOD) pendant la période allant du 1^{er} décembre 1994 au 30 novembre 1995. Au cours de cette période, le montant brut des dépenses s'est élevé à 30 928 300 dollars (montant net : 30 158 900 dollars), le montant brut du solde inutilisé s'élevant à 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars).

La décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre au paragraphe 11 du présent rapport consiste à porter au crédit des États Membres leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars) pour la période allant du 1^{er} décembre 1994 au 30 novembre 1995.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 2	3
II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995	3 - 8	3
III. Administration financière	9 - 10	4
A. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Force au 30 novembre 1996	9	4
B. État des contributions	10	4
IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session	11	4

Annexes

I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995 : état récapitulatif		5
II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995 : renseignements complémentaires		9
III. Effectifs autorisés, nombre de postes occupés et taux de vacance de poste au cours de la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995		17
IV. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Force au 30 novembre 1996 (au 15 septembre 1996)		18

I. Introduction

1. Par sa résolution 1057 (1996) du 30 mai 1996, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) jusqu'au 30 novembre 1996.
2. Les ressources nécessaires pour assurer le financement de la FNUOD au cours de la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995 ont été approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 49/225 du 23 décembre 1994 et 50/20 du 1er décembre 1995, par lesquelles l'Assemblée a ouvert, pour inscription au Compte spécial de la FNUOD, des crédits d'un montant brut de 16 065 500 dollars (montant net : 15 566 000 dollars) et de 16 065 498 dollars (montant net : 15 564 000 dollars) pour les périodes allant du 1er décembre 1994 au 31 mai 1995 et du 1er juin au 30 novembre 1995, respectivement, et a réparti les montants correspondants entre les États Membres.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995

3. On trouvera dans la colonne 1 de l'annexe I la répartition, par rubrique budgétaire, des dépenses prévues au titre des opérations de la FNUOD au cours de la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995, telles qu'elles figurent dans l'annexe III au rapport du Secrétaire général daté du 20 octobre 1994 (A/49/553). Ces prévisions de dépenses correspondent aux montants répartis au titre de la FNUOD au cours de la période à l'examen, puisque les propositions du Secrétaire général ont été approuvées sans changement. Les dépenses engagées durant cette période sont indiquées dans la colonne 2, par rubrique budgétaire. Les économies ou dépassements, correspondant à la différence entre le montant des crédits répartis et celui des dépenses effectives, sont indiqués dans la colonne 3. Le montant brut du solde inutilisé s'élève à 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars).
4. L'annexe II contient des informations complémentaires sur l'exécution du budget, présentées par rubrique. Les effectifs approuvés, le nombre de postes occupés et les taux de vacance de poste durant la période à l'examen sont indiqués dans l'annexe III, pour le personnel civil et le personnel militaire.
5. Comme on peut le voir dans l'annexe I, pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995, le montant total des ressources mises à la disposition de la FNUOD s'élève à 32 131 000 dollars en chiffres bruts (31 132 000 dollars en chiffres nets) (colonne 1) et celui des dépenses à 30 928 300 dollars en chiffres bruts (30 158 900 dollars en chiffres nets) (colonne 2).
6. Des économies d'un montant total brut de 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars) ont été réalisées au cours de la période à l'examen et se répartissent entre les grandes rubriques ci-après : personnel militaire (384 200 dollars), locaux/hébergement (88 700 dollars), transports (332 800 dollars), transmissions (22 600 dollars), matériel divers (250 500 dollars), fournitures et services (162 500 dollars) et contributions du personnel (229 600 dollars).
7. Les économies indiquées ci-dessus sont principalement imputables aux facteurs ci-après : les avions utilisés pour la relève du personnel militaire ont pu être loués à des tarifs plus avantageux; la Force a reçu des véhicules, du matériel et des fournitures supplémentaires d'autres missions; divers projets d'entretien ont été annulés ou différés en application des mesures spéciales adoptées du fait de la crise financière de l'ONU; le Gouvernement de la République arabe syrienne a réduit les tarifs appliqués pour les carburants et lubrifiants.

8. Des ressources supplémentaires d'un montant de 282 700 dollars ont toutefois été nécessaires au titre du personnel civil, ce qui a eu pour effet de contrebalancer en partie les économies mentionnées au paragraphe précédent. Il reste donc un solde inutilisé d'un montant brut de 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars). Le dépassement au titre du personnel civil était imputable principalement à l'augmentation des dépenses afférentes au personnel du Service mobile.

III. Administration financière

A. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Force au 30 novembre 1996

9. Au 15 septembre 1996, le montant total des ressources mises à la disposition de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU)/FNUOD depuis sa création jusqu'au 30 novembre 1996 s'élevait à 1 148 800 000 dollars en chiffres bruts. Ce montant comprend des crédits d'un montant de 19,2 millions de dollars qui ont été restitués aux États Membres. Le montant estimatif total des dépenses s'élève à 1 128 400 000 dollars en chiffres bruts. Il reste un solde inutilisé d'un montant brut de 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars) pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995. On trouvera des informations détaillées à ce sujet dans l'annexe IV.

B. État des contributions

10. Des contributions d'un montant total de 1 132 300 000 dollars ont été mises en recouvrement auprès des États Membres au titre de la FNUOD et de la FUNU pour la période allant de leur création jusqu'au 30 novembre 1996. Au 15 septembre 1996, les contributions reçues pour cette période s'élevaient à 1 061 200 000 dollars. En outre, les contributions non réglées ont été réduites de 4,2 millions de dollars conformément à la résolution 50/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1995. Le déficit de 71,1 millions de dollars comprend un montant de 36 millions de dollars qui a été viré à un compte spécial conformément à la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1981.

IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session

11. La décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante et unième session en ce qui concerne le financement de la FNUOD consiste à porter au crédit des États Membres leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 202 700 dollars (montant net : 973 100 dollars) pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995.

Annexe I

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses prévues et montants répartis (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)</i>
1. Personnel militaire			
<i>a) Observateurs militaires</i>	—	—	—
<i>b) Contingents</i>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	12 825,0	12 825,0	—
Détente et loisirs	226,0	249,0	(23,0)
Rations	2 187,0	2 255,8	(68,8)
Indemnité journalière	486,0	486,0	—
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage et indemnité de subsistance	91,0	91,0	—
Déploiement, relève et rapatriement	1 339,0	863,0	476,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	875,0	875,0	—
Total partiel	18 029,0	17 644,8	384,2
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>			
Matériel appartenant aux contingents	155,0	155,0	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	300,0	300,0	—
Total partiel	455,0	455,0	—
Total, rubrique 1	18 484,0	18 099,8	384,2
2. Personnel civil			
<i>a) Police civile</i>	—	—	—
<i>b) Personnel international et personnel local</i>			
Traitements du personnel international	1 831,0	2 141,1	(310,1)
Traitements du personnel local	1 092,0	890,3	201,7
Consultants	—	—	—
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	100,0	138,2	(38,2)
Heures supplémentaires	60,0	60,0	—
Dépenses communes de personnel	1 860,0	2 016,2	(156,2)
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Autres voyages autorisés	60,0	39,9	20,1
Total partiel	5 003,0	5 285,7	(282,7)
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—	—

	<i>Dépenses prévues et montants répartis (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)</i>
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—
Total, rubrique 2	5 003,0	5 285,7	(282,7)
3. Locaux/hébergement			
Location de locaux	17,0	32,6	(15,6)
Aménagement et rénovation des locaux	—	—	—
Fournitures d'entretien	513,0	451,4	61,6
Services d'entretien	286,0	344,9	(58,9)
Éclairage, chauffage, énergie et eau	219,0	224,0	(5,0)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	463,0	356,4	106,6
Total, rubrique 3	1 498,0	1 409,3	88,7
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—
5. Transports			
Achat de véhicules	592,0	394,6	197,4
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	30,0	24,1	5,9
Pièces de rechange, réparations et entretien	792,0	713,1	78,9
Carburants et lubrifiants	1 188,0	1 137,4	50,6
Assurance	163,0	163,0	—
Total, rubrique 5	2 765,0	2 432,2	332,8
6. Opérations aériennes	—	—	—
7. Opérations navales	—	—	—
8. Transmissions			
<i>a) Éléments complémentaires</i>			
Matériel de transmissions	300,0	210,3	89,7
Pièces de rechange et fournitures	250,0	355,8	(105,8)
Matériel d'atelier et d'essai	75,0	23,9	51,1
Communications par réseaux commerciaux	33,0	45,4	(12,4)
Total partiel	658,0	635,4	22,6
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—
Total, rubrique 8	658,0	635,4	22,6
9. Matériel divers			
Mobilier de bureau	94,0	74,1	19,9
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—
Groupes électrogènes	88,0	60,0	28,0
Matériel d'observation	119,0	43,4	75,6
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—
Matériel médical et dentaire	78,0	11,4	66,6

	<i>Dépenses prévues et montants répartis (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)</i>
Matériel d'hébergement	94,0	93,2	0,8
Matériel divers	53,0	77,7	(24,7)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	258,0	173,7	84,3
Total, rubrique 9	784,0	533,5	250,5
10. Fournitures et services			
<i>a) Services divers</i>			
Vérification des comptes	16,0	16,0	—
Services contractuels	164,0	154,6	9,4
Services informatiques	—	—	—
Service de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	80,0	80,0	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—
Dépenses de représentation	—	—	—
Autres services	67,0	74,6	(7,6)
Total partiel	327,0	325,2	1,8
<i>b) Fournitures diverses</i>			
Papeterie et fournitures de bureau	120,0	117,6	2,4
Fournitures médicales	120,0	130,9	(10,9)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	75,0	67,6	7,4
Abonnements	—	—	—
Fournitures électriques	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	122,0	53,3	68,7
Fournitures pour la défense des périmètres	25,0	19,0	6,0
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	550,0	462,9	87,1
Autres fournitures	—	—	—
Total partiel	1 012,0	851,3	160,7
Total, rubrique 10	1 339,0	1 176,5	162,5
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—
12. Programmes d'information	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—

	<i>Dépenses prévues et montants répartis (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)</i>
16. Fret aérien et de surface			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	160,0	145,5	14,5
Total, rubrique 16	160,0	145,5	14,5
17. Système intégré de gestion	31,0	31,0	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	425,0	425,0	—
19. Contributions du personnel	984,0	754,4	229,6
Total, rubriques 1 à 19	32 131,0	30 928,3	1 202,7
20. Recettes			
Recettes provenant des contributions du personnel	(984,0)	(754,4)	(229,6)
Recettes diverses	(15,0)	(15,0)	—
Total partiel	(999,0)	(769,4)	(229,6)
21. Contributions volontaires en nature (inscrites au budget)	—	—	—
Total, rubriques 19 à 21	31 132,0	30 158,9	973,1
Montant brut des dépenses	32 131,0	30 928,3	1 202,7
Montant net des dépenses	31 132,0	30 158,9	973,1
22. Contributions volontaires en nature (non inscrites au budget)	—	—	—
Total des ressources	31 132,0	30 158,9	973,1

Annexe II

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

*Économie/
(dépassements)*

1. **Personnel militaire** 384 200
- a) *Observateurs militaires* —
1. Aucun montant n'avait été prévu sous cette rubrique.
- b) *Contingents* 384 200
2. Les économies réalisées au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents (476 000 dollars) ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des dépenses aux rubriques détente et loisirs (23 000 dollars) et rations (68 800 dollars). Des économies ont pu être réalisées au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents parce qu'il a été possible de louer des avions de type commercial et des avions fournis par des gouvernements à des tarifs plus avantageux que prévu.
3. Le dépassement à la rubrique détente et loisirs s'explique par l'achat d'antennes paraboliques et de récepteurs à la suite du transfert du quartier général de la FNUOD et du détachement du contingent canadien au camp de Faouar, pour équiper toutes les positions dans les zones de limitation et la plupart des habitations au camp de Faouar.
4. Le montant prévu pour les rations avait été calculé initialement sur la base de l'effectif approuvé de 1 036 hommes pendant 365 jours, à raison de 5,50 dollars par personne et par jour, avec rations supplémentaires les jours chômés, et compte tenu d'un coefficient de chevauchement de 0,5 %. Les calculs avaient été effectués sur la base du taux plafond de 4,51 dollars par personne et par jour stipulé dans le contrat conclu entre la FNUOD et Services and Supply International, société qui fournit les rations congelées et des rations sèches à la FNUOD. Le montant indiqué de 5,50 dollars comprenait également 0,99 dollar par personne et par jour pour les produits frais, le pain, les oeufs, les produits laitiers et l'eau minérale en bouteille. Or, les dépenses effectives à ce titre se sont établies en moyenne à 1,44 dollar par personne et par jour parce que le prix des fruits et des légumes en Israël a augmenté à cause du mauvais temps, et qu'il a fallu acheter des stocks de rations d'urgence. On trouvera dans le tableau 1 ci-après un état récapitulatif du coût estimatif et du coût effectif des rations.

Tableau 1

Rations

<i>Description</i>	<i>Coût</i>	<i>Total</i>
Montant prévu au budget		
Rations (5,50 dollars par personne par jour x 361 521 jours-hommes)	1 988 300	
Frais de transport	198 700	
Total		2 187 000
Montant effectif des dépenses		
Contrat avec Services and Supply International (4,51 dollars par personne par jour x 379 199 jours-hommes)	1 710 200	
Marché local : (1,44 dollar par personne par jour x 379 199 jour-hommes)	545 600	
Total		2 255 800
Dépassement		(68 800)

- c) *Autres dépenses afférentes aux contingents* —
 i) *Matériel appartenant aux contingents* —
5. Le montant prévu a été intégralement engagé pour couvrir les demandes de remboursement éventuelles.
 ii) *Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité* —
6. Le montant prévu a été engagé pour couvrir les demandes de remboursement éventuelles en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service accompli dans la Force.
- 2. Personnel civil** (282 700)
 a) *Police civile* —
7. Aucun montant n'avait été prévu sous cette rubrique.
 b) *Personnel international et personnel local* (282 700)
8. Le dépassement à cette rubrique s'explique par l'augmentation des dépenses au titre des traitements du personnel international (310 100 dollars), du personnel temporaire (38 200 dollars) et des dépenses communes de personnel (156 200 dollars). Ce dépassement a été compensé par des économies d'un montant de 221 800 dollars au titre des traitements du personnel local (201 700 dollars), qui ont été inférieurs au montant prévu au budget, et aux autres voyages autorisés (20 100 dollars), du fait des restrictions imposées en matière de voyages en mission.
9. Pour les traitements des agents du Service mobile à New York, les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base des traitements correspondant à l'échelon 5 de la classe FS-4, or le niveau moyen des postes pourvus se situait à l'échelon 3 de la classe FS-5.

Tableau 2 **Agents du Service mobile : niveau effectif des postes et niveau prévu au budget**

	<i>Personnel déployé</i>	<i>Postes inscrits au budget</i>
Service mobile		
FS-7	1	
FS-6	5	
FS-5	6	
FS-4	7	
FS-3	5	
Total	24	25
Niveau moyen	FS-5	FS-4

10. Le dépassement à la rubrique dépenses communes de personnel résulte en partie du fait que les dépenses prévues au titre des agents du Service mobile avaient été sous-estimées et en partie du fait que le quartier général de la FNUOD était passé de la catégorie «A» à la catégorie «B» sur la liste des lieux d'affectation à compter du 1er juillet 1994, date à laquelle il a été transféré de Damas au camp de Faouar; il a fallu verser une prime de mobilité et de sujétion au personnel civil international. Le quartier général de la FNUOD a été reclassé de la catégorie «A» à la catégorie «B» sur la base d'un examen effectué par le Bureau de la gestion des ressources humaines sur les conditions de vie et de travail au camp de Faouar. L'Assemblée générale a approuvé le versement d'une prime de mobilité et de sujétion dans la section I.E de sa résolution 44/198 du 21 décembre 1989. Cette prime comprend trois éléments : a) un montant qui tient compte de la difficulté des conditions de travail et d'existence dans différents lieux d'affectation; b) un montant qui varie en fonction du nombre d'affectations ou de transferts dans des lieux d'affectation différents et comprend donc une incitation à la mobilité; c) un montant destiné à dédommager le fonctionnaire lorsqu'il n'a pas droit au déménagement de ses biens d'équipement ménager.

11. Dans les lieux d'affectation de la catégorie «A», l'élément relatif à la difficulté des conditions de travail et d'existence n'est pas payable. Cet élément est payable à compter de la première affectation d'un fonctionnaire dans des lieux d'affectation des catégories «B» à «E», à condition qu'il réponde aux critères généraux donnant droit à la prime.
 12. Lorsque le quartier général de la FNUOD a été transféré de Damas au camp de Faouar, tous les fonctionnaires internationaux de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont reçu la prime de mobilité et de sujétion correspondant aux lieux d'affectation de la catégorie «B», l'élément relatif à la difficulté des conditions de travail et d'existence étant passé de la catégorie «A» à «B». Le transfert n'a cependant aucun effet sur le facteur mobilité et le facteur déménagement.
 13. Le montant supplémentaire nécessaire au titre du personnel temporaire s'explique par le fait qu'il a fallu recruter huit agents locaux, pour une période de huit mois chacun, à raison de 590 dollars par mois, pour remplacer des fonctionnaires temporairement affectés à d'autres missions. Parmi ces remplaçants, on comptait un peintre pour automobiles, un mécanicien, un commis aux achats, un secrétaire, et un mécanicien pour les groupes électrogènes.
- 3. Locaux/hébergement 88 700**
14. Des économies d'un montant total de 168 200 dollars au titre des fournitures d'entretien (61 600 dollars) et de la construction de locaux/bâtiments préfabriqués (106 600 dollars) ont été en partie compensées par l'augmentation de 79 500 dollars des ressources nécessaires pour la location des locaux (15 600 dollars), les services d'entretien (58 900 dollars) et l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau (5 000 dollars).
 15. Quand le quartier général de la FNUOD a été transféré au camp de Faouar, tous les efforts ont porté sur la construction du nouveau bâtiment du quartier général et la rénovation de bâtiments existants. L'exécution de ces projets et d'autres travaux de réparation a retardé le transfert de l'atelier de transport de Moadamieh au camp de Faouar, où il n'y avait pas d'entrepôt. Il a donc fallu renouveler le bail de l'atelier de Moadamieh pour la période allant du 1er décembre 1994 au 31 mars 1995, alors qu'aucun montant n'avait été prévu à cette fin.
 16. On trouvera dans le tableau 3 la ventilation des montants inscrits au budget et des dépenses effectives au cours de la période considérée.

Tableau 3 **Location de locaux**
 (En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Dépenses effectives</i>
Quebec House No 1	1 500	1 314
Quebec House No 2	550	448
Emplacement pour l'évacuation des eaux usées	600	376
Décharge à ordures	800	752
Garage de Tibérias	8 400	7 538
Atelier de transport de Moadamieh	—	10 134
Éclairage, chauffage, énergie et eau pour les locaux loués	5 150	12 000
Total	17 000	32 562

17. Le dépassement de 58 900 dollars à la rubrique Services d'entretien correspond aux ressources supplémentaires nécessaires pour la location de matériel lourd en vue de l'achèvement de projets et de gros travaux d'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et de chauffage dans la zone de la Mission. Le tableau 4 contient la liste des projets qui nécessitent du matériel lourd ainsi que des informations relatives au type, au coût et à la quantité de matériel loué pour chaque projet.

Tableau 4 **Location de matériel lourd**

<i>Projet</i>	<i>Description des services</i>	<i>Coût (En dollars É.-U.)</i>
1. Construction d'une route pour la nouvelle position 80 du bataillon polonais	Location de camions à benne pour le transport de 2 282 m ³ de gravier	27 881
2. Réfection de la route allant à la position 17 du bataillon autrichien	Location d'un bouteur, de camions à benne, de niveleuses et d'un chargeur à prise frontale	31 000
Total		58 881

18. Le dépassement à la rubrique Électricité, chauffage, énergie et eau s'explique par l'augmentation de 4,7 % des tarifs d'électricité.
19. La diminution des ressources nécessaires pour les fournitures d'entretien s'explique par l'utilisation de matériaux disponibles sur place pour les projets exécutés par les contingents et par le fait que les stocks de matériaux de construction de deuxième échelon n'ont pas été reconstitués. En outre, les projets ci-après ont été annulés ou reportés à l'année suivante :

Tableau 5 **Projets annulés et reportés au titre des fournitures d'entretien**

Projets annulés

- a) Construction d'un abri au quartier général de la FNUOD
- b) Agrandissement du bâtiment pour les logements à la position 10
- c) Rénovation du bâtiment 149 au camp de Faouar

Projets reportés

- a) Réfection du système d'égouts aux camps de Faouar et de Ziouani (travaux commencés au camp de Faouar en 1996)
- b) Rénovation des cantines du bataillon polonais aux positions 60 et 80 et au camp de Ziouani (projet exécuté en 1996)
- c) Remise en état de diverses positions dans la zone de séparation et de clôtures des camps (projet commencé au camp de Faouar en 1996)
- d) Installation d'un système de lavage des voitures et de recyclage de l'eau au camp de Faouar (projet commencé en 1996)

20. Les économies réalisées à la rubrique Travaux de construction/bâtiments préfabriqués tiennent au fait que les projets ci-après ont été reportés à 1995-1996 :

Tableau 6 **Projets reportés**

Projet

- a) Agrandissement du bâtiment occupé par le bataillon autrichien à la position Hermon
- b) Rénovation du bâtiment 247 occupé par le bataillon polonais au camp de Ziouani
- c) Rénovation du laboratoire au camp de Faouar
- d) Installation d'un système de chauffage central dans le bâtiment 323 occupé par le contingent canadien au camp de Ziouani

- 4. Remise en état des infrastructures** —
21. Aucun montant n'avait été prévu sous cette rubrique.
- 5. Transports** 332 800
22. Des économies d'un montant total de 332 800 dollars ont été réalisées au titre de l'achat de véhicules (197 400 dollars), du matériel d'atelier (5 900 dollars), des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (78 900 dollars) et des carburants et lubrifiants (50 600 dollars). Les économies au titre de

l'achat de véhicules résultent du transfert de véhicules provenant de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. On trouvera dans le tableau 7 la ventilation des véhicules prévus au budget et des véhicules reçus de la Base au cours de la période à l'examen.

Tableau 7 **Véhicules acquis au 30 août 1995**

<i>Type de véhicules</i>	<i>Inscrits au budget</i>	<i>Reçus</i>
Berlines légères	—	7
Autocars moyens	—	2
Fourgonnettes	—	4
Camions utilitaires	—	20
Camions cargo	5	5 ^a
Camions-citernes	—	6
Camions frigorifiques	2	—
Camions-grues	—	4
Camions-citernes (eau)	—	12
Autopompes	—	4
Camions de vidange	—	2
Camions à benne	—	3
Niveleuses	—	2
Chariots élévateurs à fourche	—	4
Total	7	121

^a Les véhicules reçus de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont plus de 15 ans et ne peuvent pas être utilisés dans la zone de séparation septentrionale. Leur transfert dans la zone de la Mission constitue seulement une solution provisoire au programme de remplacement des véhicules de la FNUOD.

23. On trouvera dans le tableau 8 la ventilation des dépenses à la rubrique Achat de véhicules.

Tableau 8 **Achat de véhicules : ventilation des dépenses**

<i>Type de véhicules</i>	<i>Montant</i>
Transport des véhicules par voie maritime	320 669
Dédouanement et acheminement	38 052
Réparations, remise en état et autres dépenses relatives au programme de remplacement de la Base de soutien logistique de Brindisi	35 932
Total	394 600

24. En février 1994, le Gouvernement de la République arabe syrienne a mis en place une politique des prix à deux niveaux pour les produits pétroliers utilisés par le secteur général et le secteur privé.
25. Les économies réalisées au titre des carburants et lubrifiants tiennent au fait que la FNUOD a officiellement été classée dans le secteur général, en attendant la confirmation de ce classement par le Gouvernement de la République arabe syrienne. La FNUOD a ainsi pu acheter des produits pétroliers au tarif moins élevé applicable à ce secteur. On trouvera dans le tableau 9 une comparaison entre le coût estimatif et le coût effectif des produits pétroliers.

Tableau 9 **Produits pétroliers : coût estimatif et coût effectif**

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>	<i>Coût effectif</i>
	<i>(En dollars É.-U.)</i>	
Essence	462 000,00	429 263,58
Diesel	605 000,00	562 130,88
Lubrifiants	121 000,00	112 429,18
Total	1 188 000,00	1 103 820,64

26. En outre, les dépenses au titre du matériel d'atelier et des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien ont été moins élevées que prévu grâce à l'utilisation efficace des ressources existantes, ce qui a permis de faire des économies à cette rubrique.

6. Opérations aériennes —

27. Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

7. Opérations navales —

28. Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

8. Transmissions 22 600

a) Éléments complémentaires 22 600

29. Les économies réalisées au titre du matériel de transmissions (89 700 dollars) et du matériel d'atelier et d'essai (51 100 dollars) ont été contrebalancées par l'augmentation des dépenses au titre des pièces de rechange et des fournitures (105 800 dollars) et des communications par réseaux commerciaux (12 400 dollars).

30. Le transfert de matériel de transmissions de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi a contribué aux économies réalisées à cette rubrique. Les économies d'un montant de 51 100 dollars enregistrées à la rubrique Matériel d'atelier et d'essai résultent du fait que la Force a reçu du matériel de la Base, ce qui a permis de répondre à certains de ses besoins. On trouvera dans le tableau 10 la liste du matériel d'atelier reçu par la Force. Celle-ci n'a pas reçu de matériel d'essai.

Tableau 10 **Liste du matériel d'atelier reçu de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi**

<i>Description</i>	<i>Quantité</i>
Radio VHF Spectra	40
Radio VHF walkie-talkie	35
Photocopieuse Canon NP-3050	3
Photocopieuse Canon NP-2020	1
Télécopieur Canon T-50	2
Télécopieur Canon T-40	2
Télécopieur Canon E-770	4
Télécopieur Panasonic KX-50	1
Télécopieur Panasonic KX-90	1

31. En raison du retard avec lequel les demandes de pièces de rechange et de fournitures pour les transmissions ont été établies et traitées au cours de la période couverte par le mandat précédent, il a fallu acheter divers articles au cours de la période à l'examen, ce qui a entraîné un dépassement à cette rubrique. Il a en outre fallu reconstituer les stocks d'articles de deuxième échelon pour les réparations d'urgence et l'entretien.

Le dépassement enregistré au titre des communications par réseaux commerciaux correspond à la part des frais de location du répéteur qui sont à la charge de la FNUOD (à compter du 1er juillet 1995), soit 10 625 dollars par trimestre, montant pour lequel aucun crédit n'avait été prévu au budget.

- b) *Contrat relatif au réseau principal* —
32. Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.
- 9. Matériel divers** 250 500
33. Des économies d'un montant total de 275 200 dollars au titre du mobilier et du matériel de bureau (19 900 dollars), des groupes électrogènes (28 000 dollars), du matériel d'observation (75 600 dollars), du matériel médical et dentaire (66 600 dollars), du matériel d'hébergement (800 dollars) et des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (84 300 dollars) ont été en partie contrebalancées par un dépassement au titre du matériel divers (24 700 dollars).
34. Les économies réalisées sont imputables au gel des dépenses qui a retardé les achats de mobilier et de matériel de bureau, de groupes électrogènes et de matériel médical et dentaire, ainsi qu'au transfert de matériel de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Le matériel de cuisine hors d'usage et impossible à réparer de façon économique n'a pas été remplacé, d'où les économies réalisées au titre du matériel d'hébergement.
35. Des économies d'un montant de 75 600 dollars ont été réalisées au titre du matériel d'observation, compte tenu de la réduction des besoins à cette rubrique. Trois dispositifs d'observation nocturne et 20 jumelles seulement ont été achetés. En outre, des économies d'un montant de 84 300 dollars ont été réalisées au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien, du fait de retards administratifs.
36. Le dépassement enregistré à la rubrique Matériel divers est imputable aux besoins imprévus de rayonnages supplémentaires à installer dans les entrepôts de deuxième échelon pour ne pas perdre, endommager ou égarer les matériels et fournitures. Le tableau 11 indique la quantité de rayons supplémentaires achetés au cours de la période à l'examen pour les entrepôts de deuxième échelon et leur coût.

Tableau 11 **Achat de rayonnages : quantité et coût**
 (En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Quantité</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Cadres métalliques verticaux	46	80	3 680
Poutres maîtresses	120	75	9 000
Barres transversales	352	10	3 520
Poutrelles horizontales (169 cm)	4	32	128
Poutrelles horizontales (177 cm)	10	33	325
Poutrelles horizontales (257 cm)	14	52	728
Poutrelles horizontales (273 cm)	16	60	952
Tablettes métalliques	335	7	2 345
Rayonnage de type industriel	100	81	8 143
Porte-palettes lourd (fourniture et installation)	1	18 000	18 000
Total			46 821

- 10. Fournitures et services** 162 500
- a) *Services divers* 1 800
37. Le dépassement de 7 600 dollars enregistré à la rubrique Autres services divers tient au fait que quatre propriétaires qui avaient loué des locaux au quartier général de la FNUOD à Damas ont demandé des indemnités au titre des dommages causés et des articles perdus pendant que le bâtiment était occupé

par la FNUOD. Ce dépassement a été compensé par une économie de 9 400 dollars au titre des services contractuels, l'organisation de cours de formation informatique pour les fonctionnaires ayant été reportée.

- b) Fournitures diverses* 160 700
38. Les économies d'un montant total de 171 600 dollars réalisées au titre de la papeterie et des fournitures de bureau (2 400 dollars), des fournitures sanitaires et de nettoyage (7 400 dollars), des accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants (68 700 dollars), des fournitures pour la défense des périmètres (6 000 dollars) et de l'intendance et des magasins (87 100 dollars) ont été en partie contrebalancées par un dépassement de 10 900 dollars au titre des fournitures médicales.
39. Les économies réalisées s'expliquent principalement par la mise en oeuvre de mesures spéciales pour geler les dépenses aux postes visés. La FNUOD a utilisé moins de fournitures sanitaires et de nettoyage sans compromettre pour autant les normes sanitaires, et les achats nécessaires à la rubrique considérée ont donc diminué.
40. Les économies enregistrées à la rubrique Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants résultent du fait qu'il a fallu moins de drapeaux, jeux de médailles, bérets, écussons et autres accessoires à l'emblème des Nations Unies.
41. Les efforts accomplis pour réduire les dépenses grâce à l'utilisation d'articles de deuxième échelon en stock ont permis de réaliser des économies à la rubrique Fournitures pour la défense des périmètres.
42. De même, des économies ont été réalisées à la rubrique Intendance et magasins grâce à un effort concerté visant à utiliser au maximum les stocks disponibles et à limiter les achats d'articles supplémentaires.
43. Le dépassement au titre des fournitures médicales tient au fait qu'il a fallu acheter d'urgence un défibrillateur et du matériel médical divers pour les secours d'urgence à l'intention des équipes de déminage.
- 11. Fournitures et services liés aux élections** —
- 12. Programmes d'information** —
- 13. Programmes de formation** —
- 14. Programmes de déminage** —
- 15. Aide au désarmement et à la démobilisation** —
44. Aucun montant n'avait été prévu à ces rubriques.
- 16. Fret aérien et de surface** 14 500
45. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par la réduction des achats de matériel et de fournitures du fait de l'application de mesures spéciales pour faire face à la crise financière actuelle.
- 17. Système intégré de gestion** —
46. Sans changement.
- 18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** —
47. Le montant autorisé a été viré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix
- 19. Contributions du personnel** 229 600
48. Les économies à cette rubrique s'expliquent par le fait que le personnel local a été recruté à un niveau moins élevé que prévu initialement.
- 20. Recettes provenant des contributions du personnel** (229 600)
49. Ce montant découle du montant inscrit à la rubrique 19 ci-dessus.

Annexe III

Effectifs autorisés, nombre de postes occupés et taux de vacance de poste au cours de la période allant du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995

	1994		1995											
	Effectifs autorisés	30 déc.	31 janv.	28 févr.	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin	31 juil.	31 août	30 sept.	31 oct.	30 nov.	Moyenne
Personnel civil														
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur														
SSG	1	—	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	5	4	5											
Taux de vacance de poste		20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Agents des services généraux et des catégories apparentées														
Agents du Service mobile	26	20	20	20	19	19	22	22	22	23	22	23	24	21
Agents des services généraux (1re classe)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agents des services généraux (autres classes)	5	4	4	4	5	5	5	5	4	4	4	2	2	4
Agents du service de sécurité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	31	24	24	24	24	24	27	27	26	27	26	25	26	25
Taux de vacance de poste		23	23	23	23	23	13	13	16	13	16	19	16	18
Total, personnel international	36	28	29	29	29	29	32	32	31	32	31	30	31	30
Taux de vacance de poste		22	19	19	19	19	11	11	14	11	14	17	14	16
Personnel local	84	80	79	78	80	80	77	78	78	78	82	81	80	79
Taux de vacance de poste		5	6	7	5	5	8	7	7	7	2	4	5	6
Personnel contractuel international	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux de vacance de poste		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, personnel civil	120	108	108	107	109	109	109	110	109	110	113	111	111	110
Taux de vacance de poste		10	10	11	9	9	9	8	9	8	6	8	8	9
Personnel militaire														
Contingents	1 036	1 037	1 038	1 039	1 041	1 038	1 035	1 042	1 036	1 033	1 039	1 047	1 042	1 039
Taux de vacance de poste		—	—	—	—	—	—	-1	—	—	—	-1	-1	—

Annexe IV

Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Force au 30 novembre 1996 (au 15 septembre 1996)

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
A. État récapitulatif des ressources		
<i>1. Ressources</i>		
De la création de la Force au 30 novembre 1995		
Crédits ouverts	1 116,6	1 101,0
Du 1er décembre 1995 au 31 mai 1996		
Crédits ouverts (résolution 50/20 B)	16,1	15,6
Du 1er au 30 juin 1996		
Crédits ouverts (résolution 50/20 B)	2,7	2,6
Du 1er juillet au 30 novembre 1996		
Crédits ouverts (résolution 50/20 B)	13,4	13,1
Total, rubrique 1	1 148,8	1 132,3
<i>2. Dépenses de fonctionnement</i>		
De la création de la Force au 30 novembre 1995		
Montant net des dépenses	1 096,2	1 081,0
Contributions volontaires en nature	—	—
Du 1er décembre 1995 au 31 mai 1996		
Montant net des dépenses	16,1	15,6
Contributions volontaires en nature	—	—
Du 1er au 30 juin 1996		
Montant net des dépenses	2,7	2,6
Contributions volontaires en nature	—	—
Du 1er juillet au 30 novembre 1996		
Montant net des dépenses	13,4	13,1
Contributions volontaires en nature	—	—
Total, rubrique 2	1 128,4	1 112,3
<i>3. Montants portés au crédit des États Membres</i>		
Soldes inutilisés	3,3	3,1
Excédents d'années antérieures	15,9	15,9
Total, rubrique 3	19,2	19,0
<i>4. Solde inutilisé (1 moins 2 et 3)</i>		
	1,2	1,0
B. Situation de trésorerie		
<i>1. Recettes</i>		
Contributions réglées	1 028,6	1 028,6
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
Intérêts créditeurs	1,8	1,8
Recettes diverses	—	—
Total, rubrique 1	1 030,4	1 030,4

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
2. <i>À déduire : dépenses de fonctionnement nettes</i>		
De la création de la Force au 30 novembre 1995	1 096,2	1 081,0
Du 1er décembre 1995 au 31 mai 1996	16,1	15,6
Du 1er au 30 juin 1996	2,7	2,6
Du 1er juillet au 30 novembre 1996	13,4	13,1
Total, rubrique 2	1 128,4	1 112,3
3. <i>Déficit d'exploitation prévu (1 moins 2)</i>	(98,0)	(81,9)
